

**PIECES JUSTIFICATIVES ACTUALISEES  
A FOURNIR CHAQUE ANNEE DE RECRUTEMENT**

Cochez la case correspondant à votre situation :

- Chef d'entreprise       Salarié de droit public       Salarié de droit privé       Profession libérale  
 Auto-entrepreneur       Intermittent du spectacle       Etudiant inscrit en Doctorat       Retraité

PIECES A FOURNIR	CHARGES D'ENSEIGNEMENT						AGENTS TEMPORAIRES	
	Chef d'entre-prise	Activité salariée		Activité non salariée			Etudiant inscrit en Doct.	Retraité moins 67 ans
		Salarié dt public	Salarié dt privé	Profess. libérale	Auto – entrep.	Intermittent		
Copie de la pièce d'identité en cours de validité ou passeport	X	X	X	X	X	X	X	X
Curriculum vitae (2 pages maximum)	X	X	X	X	X	X	X	X
IMPRIME A : Fiche de renseignement	X	X	X	X	X	X	X	X
Relevé d'identité bancaire (personnel)	X	X	X	X	X	X	X	X
K-Bis	X							
IMPRIME B : Attestation de l'employeur principal, remplie et signée par l'employeur ( <i>document original</i> )		X	X					
En cas d'embauche récente, d'employeurs multiples ou de CDD : fournir la copie du ou des contrats de travail		X	X					
Photocopie du dernier bulletin de salaire ( <i>correspondant à l'année universitaire de recrutement</i> )		X	X					
Autorisation de cumul d'activités, à solliciter auprès de votre administration ( <i>produire les documents originaux</i> )		X					X (*)	
Dernier avis d'imposition à la Contribution Foncière des Entreprises (CFE), ou attestation d' <u>exonération</u> de la CFE (nouveaux professionnels) <b>OU</b> 3 derniers avis d'imposition (Avis 2014, 2015, 2016 sur les revenus des années 2013, 2014, 2015) <b>⚠ (TOUTES LES PAGES)</b> pour justifier de moyens d'existence réguliers depuis 3 ans.				X	X	X		
Document justifiant de la déclaration d'auto-entreprise					X			
Tout document attestant de la réalité de l'activité (chiffre d'affaires) si l'auto-entreprise a été créée l'année civile précédant l'année universitaire en cours					X			
<b>ATTESTATION récente</b> de sécurité sociale au titre de votre statut (RSI ou autre) précisant la période de validité ( <i>pas de carte vitale, pas d'attestation de mutuelle</i> )	X			X	X	X		X
Photocopie de l' <b>ATTESTATION</b> d'assuré social <b>2016-2017</b> sous régime étudiant, précisant la période de validité ( <i>pas de carte vitale, pas d'attestation de mutuelle</i> )							X	
N° d'inscription à la caisse des congés spectacle et/ou N° d'inscription Assedic du spectacle ( <i>sur un document officiel</i> )						X		
Photocopie de la carte d'étudiant <b>2016-2017</b> recto-verso, <b>OU d'un certificat de scolarité si la carte d'étudiant ne précise pas le niveau de diplôme</b>							X	
Photocopie du titre de pension								X
Candidats étrangers hors UE et EEE : copie du titre de séjour et de l'autorisation de travail.	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Candidats algériens titulaires d'un titre de séjour « Etudiant »</b> : Pour les étudiants de nationalité algérienne, le titre de séjour mention « étudiant » ne vaut pas autorisation de travail à titre accessoire. <b>Produire une autorisation de travail en plus du titre de séjour.</b>							X	

(\*) : si vous êtes par ailleurs salarié de droit public, même si vous ne candidatez pas au titre de ce statut.